



SOFICA

COFANIM

4

Facteurs de risques

Ce document n'est pas contractuel. Il est impératif de se reporter au Prospectus d'information avant toute souscription.

- Investir dans une SOFICA est un placement à risque dont le risque doit être apprécié en tenant compte des avantages fiscaux. Il est important de noter qu'il existe un plafonnement global de l'avantage fiscal procuré par un certain nombre de réductions ou de crédits d'impôt accordé au titre des dépenses payées, des investissements réalisés ou des aides octroyées à compter du 1^{er} janvier 2010, dont les souscriptions au capital de SOFICA font partie. Les limites de ce dispositif sont fixées, pour l'année 2010 et d'après la loi de finance de 2009 qui a institué un plafonnement global dit « Plafonnement des niches fiscales », à 20.000 € majorés de 8% du revenu net global du foyer de l'investisseur. Ainsi, avant de souscrire un produit, l'investisseur doit s'assurer qu'il correspond à sa situation fiscale.
- Les possibilités pratiques de cession sont limitées. Au titre de la loi du 11 juillet 1985, la cession des titres, à leur propre initiative et en trouvant eux mêmes une contrepartie, avant l'expiration d'un délai de cinq ans à dater de leur souscription fera perdre aux souscripteurs personnes physiques les avantages fiscaux dont ils auront bénéficié. L'existence d'un marché des actions obtenu par admission des titres à la Cote d'un marché réglementé NYSE EURONEXT, dépendra de la rentabilité de **SOFICA COFANIM 4** dans un secteur dont la rentabilité est aléatoire.
- Il s'agit d'un placement dont la durée d'immobilisation sera en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire, égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée qui ne pourra intervenir qu'avec l'accord du Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.
- L'activité des SOFICA s'exerce dans un domaine présentant un caractère aléatoire, en conséquence, la rentabilité du placement résulte avant tout de la politique de gestion de chaque SOFICA.
- Il appartient aux souscripteurs et actionnaires de se tenir informés de toute modification du régime fiscal des SOFICA ou de leurs souscripteurs, qui pourront intervenir ultérieurement. Il est précisé que les actions de **SOFICA COFANIM 4** ne font pas l'objet d'une garantie de rachat.
- L'émetteur attire l'attention du public sur le fait que le **SOFICA COFANIM 4** ne tirera aucun profit de la revente des investissements adossés, soit 40% maximum du capital investi. Le paiement n'est pas garanti. Ces investissements adossés supportent les frais de gestion de la SOFICA au même titre que les investissements dits « indépendants ».

BACKUP FILMS

Fondateur

Fondée en 2002, Backup Films est une pionnière des services de financement pour l'industrie des médias.

Leader européen de l'ingénierie en financement de projets audiovisuels et cinématographiques, Backup Films collabore avec les sociétés de production et de distribution du monde entier et a participé au financement de plus de 90 productions totalisant 59 sélections dans les principaux festivals internationaux et remportant 18 prix majeurs.

Backup Films accompagne les grands talents européens dans la recherche et l'ingénierie du financement de leurs films (se reporter au site internet de Backup Films pour une liste exhaustive des productions).

Backup Films gère plusieurs sociétés d'investissement répondant aux différents besoins de l'industrie, dont les SOFICA COFICUP (1-5) et COFANIM (1-3), pour une enveloppe globale dépassant 33M€ à la fin de l'année 2009.

Animée par une équipe expérimentée de 10 personnes au profil international, Backup Films accompagne des œuvres destinées au marché international à toutes les étapes du processus de production, du développement créatif au financement et à la distribution.

Frais à la charge du souscripteur : **NÉANT**

Frais maximum à la charge de SOFICA COFANIM 4

Frais de constitution et de réalisation des investissements	201.000 euros uniquement la première année, soit 4,3% du capital si celui-ci est intégralement souscrit.
Frais de fonctionnement et de gestion	65.000 euros par an, soit 1,4% du capital s'il est intégralement souscrit.



SOFICA COFANIM 4

Pourquoi souscrire ?

SOFICA COFANIM 4 est un produit financier rare qui offre un double bénéfice à ses souscripteurs : la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt de 48% du montant investi et une participation active au soutien de la culture et de son industrie en France.

Il s'agit d'un placement qui comporte un risque de perte de capital et dont la durée d'immobilisation est en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire, égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée agréée par le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.

Stratégie d'investissement

SOFICA COFANIM 4 poursuit la stratégie d'investissement diversifiée qui a fait le succès des **SOFICA COFANIM** dans le secteur de l'animation, particulièrement solide en France et bénéficiant d'un marché mondial contrairement aux autres productions francophones destinées à la télévision.

La gestion s'appuie sur un réseau lui assurant un choix parmi plus de 50 productions d'animation par an, sur une méthodologie rigoureuse d'analyse des opportunités d'investissements et sur le savoir faire de son gérant dans la mise en place et le suivi des investissements.

Les investissements seront sélectionnés par un comité d'investissement composé notamment du fondateur et des représentants de ses partenaires cofondateurs de **SOFICA COFANIM 4** :

- Millimages SA
- Moonscoop SAS

• Cofinancements avec les partenaires cofondateurs sans exposition au risque d'exploitation des productions.

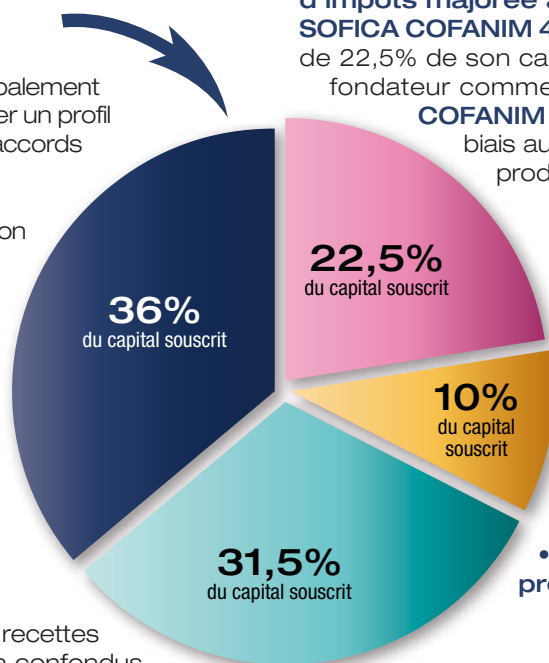
Cet axe d'investissement présente le double avantage de s'associer à des productions grand public principalement destinées à la télévision et de proposer un profil d'investissement prudent grâce aux accords avec les deux studios d'animation cofondateurs. Ces investissements adossés supportent les frais de gestion de la SOFICA, au même titre que les investissements dits « indépendants ». (**SOFICA COFANIM 4** consent à ne tirer aucun profit de la revente de ses participations adossées, le paiement n'étant par ailleurs pas garanti).

• Financements des productions d'animation françaises et européennes :

SOFICA COFANIM 4 acquiert majoritairement et prioritairement les recettes monde tous supports d'exploitation confondus (cinéma, télévision, vidéo/VOD, droits dérivés). Cet axe d'investissement présente le double avantage de mutualiser les investissements sur tous les supports d'exploitation dans le monde entier et de percevoir des revenus avant même l'exploitation des œuvres en percevant les produits des avances sur licence.

• Souscription au capital de sociétés de production pour vous permettre de bénéficier de la réduction d'impôts majorée à 48%.

SOFICA COFANIM 4 prendra une participation, à hauteur de 22,5% de son capital dans une société créée par le fondateur comme l'ont fait les **SOFICA COFANIM**, **COFANIM 2** et **COFANIM 3**, participant par ce biais au développement d'une trentaine de productions d'animation.



• Placement en compte productif d'intérêt.

Investir dans une SOFICA est un placement à risque dont le risque doit être apprécié en tenant compte des avantages fiscaux.

Exemple de souscription

Pour une souscription minimum de 5.000 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 2.400 € (5.000 € x 48%).

→ Soit un investissement après déduction de l'avantage fiscal en année 1 de 2.600 €.

Pour une souscription maximum de 18.000 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 8.640 € (18.000 € x 48%).

→ Soit un investissement après déduction de l'avantage fiscal en année 1 de 9.360 €.

Possibilités de retour sur investissement pour une souscription de 10.000 €
selon la valeur de liquidation de la SOFICA, exprimée en % du nominal souscrit. *

Valeur de liquidation en % du nominal souscrit	0%	52%	60%	70%	80%	90%	100%	110%	120%
Investissement	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €
Réduction d'impôts en année 1	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €
Retour sur investissement à 5 ans	0 €	5.200 €	6.000 €	7.000 €	8.000 €	9.000 €	10.000 €	11.000 €	12.000 €
Gain net	- 5.200 €	0 €	+ 800 €	+ 1.800 €	+ 2.800 €	+ 3.800 €	+ 4.800 €	+ 5.800 €	+ 6.800 €

* L'émetteur attire l'attention du public sur le fait que les montants affichés ne présagent pas de la valeur nette précise de leur retour sur investissement au moment de la liquidation de la SOFICA.

Caractéristiques de la souscription

Montant total de l'émission à souscrire : **4.700.000 €**

Montant nominal des actions à souscrire : **100 €**

Souscription minimale : **5.000 €**

Plafond de souscription pour la réduction d'impôt : **18.000 € dans la limite de 25% du revenu net et du « plafonnement des niches fiscales » à 20.000 € majorés de 8% du revenu net**

Montant de la réduction de l'impôt sur le revenu : **48% du montant de la souscription**

Durée de conservation des actions : **5 ans, sauf renonciation à l'avantage fiscal**

Date de clôture de la souscription : **31 décembre 2010, sauf clôture anticipée dès que le montant de l'émission aura été intégralement souscrit**

COMMENT SOUSCRIRE ?

- Le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui a obtenu le visa n° 10-373 en date du 22 / 10 / 2010 est à la disposition du public chez le fondateur et chez Credit Suisse (France), au 25, avenue Kléber - 75016 Paris.
- La souscription est ouverte du 28 octobre 2010 au 31 décembre 2010 sauf clôture anticipée.
- Les souscriptions seront reçues chez le fondateur ou chez Credit Suisse (France), à l'adresse sus-indiquée, où des prospectus et des bulletins de souscriptions seront tenus à la disposition des souscripteurs.
- Les fonds versés à l'appui des souscriptions et la liste des souscripteurs seront déposés chez Credit Suisse (France), à l'adresse sus-indiquée.

Si vous souhaitez souscrire à SOFICA COFANIM 4, il vous suffit de compléter le bulletin ci-joint et de nous le retourner accompagné d'une copie recto/verso de votre pièce d'identité, ainsi que d'un chèque du montant de votre souscription dont l'encaissement aura lieu à partir du 1^{er} décembre 2010.



BACKUP FILMS

23, rue des Jeûneurs • 75002 Paris

Tél. : 01 47 70 02 34 • Fax : 01 47 70 03 14 • actionnaires@backupfilms.com

www.backupfilms.com